

FORMATION



www.loratex.com

Email: bdelaurier@loratex.com

SIRET: 482 530 946 00011 - Code APE 741G

AGENTS INTERVENANTS SUR LES MATERIELS MECANIQUES ATEX niv 1 M (réferentiel ISM-ATEX)

Référence: LOF-ISMM1-ATEX niv 1M

Destinataire: Personnes intervenant sur site sur un équipement non électrique, soumis à la réglementation ATEX, monteur, agent de maintenance, agent sécurité, concepteur, prescripteur ATEX.

Objectif : Acquérir un savoir-faire pour assurer la maintenance d'un matériel ou d'une installation de matériels non électrique en atmosphères explosibles.

Cette formation est réalisée dans le cadre du référentiel ISM-ATEX de l'INERIS avec évaluation des stagiaires et obtention d'un certificat de compétence ATEX de l'INERIS.

Méthode : Exposés audiovisuels, support technique remis aux participants sous forme de document papier, exercices (10%), et échanges avec les participants.

Durée: 1 jour

Contenu de la formation :

1^{er} demi journée :

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières : Les différentes sources d'inflammations : électriques, mécaniques...
- La nouvelle réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (directive ATEX 94/9/CE).
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE).
- Les différents modes de protection non électriques normalisés.
 « fr », « c », « d », « k », « p »,
- Les règles de maintenance des équipement non électriques destinés aux atmosphères explosibles

CONSEIL FORMATION ATEX

Tél./Fax: 01 46 83 29 22

2^{ème} demi journée :

- Les marquages et les différents types de certificats
- Les règles d'intervention en ATEX
- Mise en pratique du référentiel de certification ISM-ATEX.
- Exercices pratiques
- Evaluations initiales agent d'exécution Niveau 1M

Support de cours et attestation de présence remis aux participants.

A l'issue de la formation, en cas d'évaluation positive le stagiaire recevra un certificat de compétence délivré par l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) en conception, installation ou maintenance ATEX avec une validité de 3 ans sous réserve de conformité au référentiel.